

Accident de la circulation à Franceville Le bilan s'alourdit à huit morts



Photo : N.O.

Les forces de sécurité autour des deux premières victimes mortes sur-le-champ...

N.O.
Franceville/Gabon

Aux deux victimes mortes sur-le-champ, le mercredi 20 juillet dernier à l'entrée de Franceville, se sont ajoutées six autres. Il s'agit des personnes grièvement blessées, qui avaient été conduites d'urgence à l'hôpital Amissa Bongo. Elles ont fini par périr. Parmi elles, un certain Lekiba, conducteur du minibus sinistré, dans lequel avaient

pris place, outre le chauffeur, 15 passagers.

UN grave accident de la circulation s'est produit le mercredi 20 juillet dernier, à l'entrée du quartier Mangoungou, dans le troisième arrondissement de Franceville. Le véhicule sinistré est un minibus de marque Toyota Hiace, immatriculé 2594 G2B, dans lequel avaient pris place 15 agents de la société minière, Nouvelle Gabon Mining. Il était conduit par un certain Lekibi, Gabonais



Photo : D.R.

...Alfred Ossouma et...



Photo : D.R.

...Patrick Lewandji.



Photo : N.O.

L'état du minibus après l'accident attesté de la violence du choc.

d'une trentaine d'années. Sous-traitant auprès de cette société, ce dernier était chargé de conduire les employés de l'entreprise sur leur lieu de travail, sis à Binioni, une bourgade située à quelques encablures de Franceville. C'est donc au terme d'une journée de travail que les 15 agents s'embarquent dans le minibus conduit par Lekibi. Le drame survient juste à l'entrée de Franceville, c'est-à-dire pratiquement à la fin du voyage. En amorçant le

dernier virage, le conducteur aurait perdu le contrôle de son véhicule, qui dérape et effectue une sortie de route, terminant sa course dans un ravin, après plusieurs tonneaux. Bilan : deux occupants morts sur-le-champ. Les autres passagers ayant de graves blessures, et donc dans un état critique, sont évacués au centre hospitalier régional Amissa Bongo. « Au regard des traces laissées par le véhicule, il a commencé à dérapier sur la voie. Et, les importants dégâts aussi humains que ma-

tériels enregistrés nous amènent à penser que le conducteur roulait très vite », indique un témoin. A ce jour, le nombre de personnes qui ont perdu la vie dans cet accident s'élève par conséquent à huit, soit la moitié des occupants de ce minibus de la mort. Les disparus sont tous Gabonais, nouvellement embauchés par la société minière. Les personnes décédées déjà formellement identifiées sont: Lekia (23 ans), Wilfried Mouele (40 ans), Moudeste Mbou (30 ans),

Poukamoye (51 ans) et le conducteur Lekiba. Elles s'ajoutent aux deux premières victimes, Alfred Ossouma et Patrick Lewandji. Dès l'annonce de ce tragique accident de la circulation, sapeurs-pompiers, gendarmes, autorités de la place et badauds se sont immédiatement rendus sur les lieux, pour tenter de sauver ceux qui pouvaient l'être, mais la violence du choc était telle, que ce défi apparaissait comme une utopie.

Lutte contre les stupéfiants Trois dealers présumés pris la main dans le sac



Photo : COE

Steve Ngoume dit ne pas être propriétaire du ballot trouvé à son domicile. Photo de droite : Gaël Noël Migueli et Daryle Mouele attendant d'être déferés devant le parquet de Libreville.

COE
Libreville/Gabon

DARYLE Mouele et **GAËL** Noël Migueli, âgés respectivement de 22 et 27 ans, tous deux Gabonais, domiciliés à Fin-goudron à Libreville, ont été interpellés à hauteur de Belles-Peintures, à Plein-Ciel, dans le cinquième arrondissement de Libreville, le mardi 19 juillet dernier, par les agents de l'Office central de lutte anti-drogue (Oclad). Ils sont poursuivis pour détention, consommation et vente de cannabis. Au total, quatre ballots et demi retrouvés sur eux, d'où leur incarcération, le jeudi 21 juillet à la prison centrale de Gros-Bouquet. Daryle Mouele, le plus coopératif des deux, raconte qu'il a remis une somme de 20 000 francs à son ami et voisin, Gaël Noël Migueli, pour qu'il lui achète un ballot du produit illicite au-



Photo : COE

près d'une de ses connaissances, un certain "Chat-Gris". Mais ce dernier n'ayant pas donné signe de vie un moment, il décide de le retrouver à son domicile pour qu'ils se rendent ensemble auprès du fournisseur. Ils en sortent avec un petit paquet. Quelque temps après, alors qu'ils sont sur le point de se séparer, Daryle Mouele, qui tient le sac contenant les quatre bal-

lots de cannabis, est tout de suite pris par les agents de l'Oclad. Son ami est mis aux arrêts à son tour. Au poste où ils sont conduits par la suite, les deux compères passent rapidement aux aveux. Le même mardi 19 juillet, un autre dealer présumé, trouvé en possession d'un ballot de cannabis, est interpellé par la même unité de police. Il s'agit de Steve Ngoume, Gabonais

nier rapporte que le ballot en question appartiendrait à un ancien voisin du quar-

tier, qui le fréquente de temps à autre. Ngoume a été lui aussi placé en dé-

tention préventive à la maison d'arrêt de Libreville.



Photo : COE

Le sac contenant quatre ballots et demi de cannabis.

SEEG

L'eau de mon robinet, je la bois sans modération!

- CONTRÔLÉE
- ÉCONOMIQUE
- RAFRAÎCHISSANTE

www.seeg.ga @SEEGgabon /SEEGgabon opéré par VEOLIA